



Le conseil municipal s'est réuni le 5 février 2024, à dix-neuf heures, à la mairie et a examiné les délibérations suivantes

N° délibération	Objet	Vote
N° 2024-02-01	<b>CLECT - Coût définitif transferts de charges 2023 – Evaluation prévisionnelle transferts de charges 2024</b>	<b>Approuvé</b>
N° 2024-02-02	<b>Exonération en faveur des logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée</b>	<b>Refusé</b>
N° 2024-02-03	<b>Demande de subvention de fonctionnement « Association Française des Sclérosés en Plaques</b>	<b>Approuvé</b>
N° 2024-02-04	<b>Demande de subvention « Restaurant du Cœur »</b>	<b>Approuvé</b>
N° 2024-02-05	<b>Mise aux normes logement communal</b>	<b>Approuvé</b>
N° 2024-02-06	<b>Action culturelle saison 2024 et coût prévisionnel « Théâtre La Clairière »</b>	<b>Approuvé</b>
N° 2024-02-07	<b>Association Musiques Anciennes de Montfaucon et coût prévisionnel</b>	<b>Approuvé</b>
N° 2024-02-08	<b>Achat d'un appareil destructeur d'insectes volants électrique</b>	<b>Reporté</b>
N° 2024-02-09	<b>Attribution d'une subvention à l'association « Entraide Val Saint-Vitois »</b>	<b>Approuvé</b>
N° 2024-02-10	<b>Demande de subvention Association LASCAR</b>	<b>Approuvé</b>
N° 2024-02-11	<b>Adhésion 2024 au CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement</b>	<b>Approuvé</b>
N° 2024-02-12	<b>Augmentation du nombre d'heures d'entretien général par le SIVOM</b>	<b>Approuvé</b>

Les délibérations peuvent être consultées au secrétariat de la mairie.

Madame le Maire

Nadine DUSSAUCY



